

## Documents à fournir pour le calcul de votre nouveau tarif des activités périscolaires

Trois documents à fournir dans tous les cas :

- Copie complète de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2019 (revenus 2018) ou copie des avis des 2 parents si déclaration non conjointe.
- Copie de l'avis de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière de l'année 2019 (ou avis 2018 si avis 2019 non reçu). Sinon, justificatif d'arrivée sur la commune après janvier 2019 ( bail de location, acte de propriété...).
- Copie complète du livret de famille ou acte de naissance de chaque enfant né en 2019 (si nouvelle naissance).

**Ce dossier complété avec les copies des documents requis doit être remis soit en Mairie, soit à la Maison des Services ou envoyé par mail à [education@ville-villiers-le-bel.fr](mailto:education@ville-villiers-le-bel.fr) pour le calcul définitif de votre quotient applicable pour l'année 2020.**

**Si vous avez des questions, vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie au 01 34 29 28 27.**

Mairie : 32, rue de la République  
Maison des Services : 32 bis, rue Alexis Varagne

Ce document vous permet  
de calculer votre quotient  
afin de bénéficier  
du tarif correspondant  
à vos ressources

## **CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES**

**Remplissez ce dossier  
pour mettre à jour votre tarif**

**Année  
2020**

Nom du représentant légal : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

**Pour que votre quotient soit pris en compte,  
votre enfant doit obligatoirement être inscrit aux activités  
périscolaires de l'année scolaire en cours.  
En l'absence d'inscription ou d'éléments de calcul,  
le quotient maximal sera appliqué par défaut.**

## IDENTITÉ DES ÉLÈVES

NOM : .....  
 Prénom : .....  
 Sexe : F - M École - Classe : .....

NOM : .....  
 Prénom : .....  
 Sexe : F - M École - Classe : .....

NOM : .....  
 Prénom : .....  
 Sexe : F - M École - Classe : .....

NOM : .....  
 Prénom : .....  
 Sexe : F - M École - Classe : .....

## RENSEIGNEMENTS SUR LA FAMILLE

NOM du représentant légal : .....  
 Prénom : .....

Situation de famille \* :  
 Célibataire Marié (é) Séparé (é) Divorcé (é) Veuf(ve) Vie maritale

\* Entourez la mention exacte

Adresse domicile : .....

Tél. domicile : ..... N° Portable : .....

NOM du conjoint : .....

Prénom : .....

Tél. : .....

*Quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, sera passible de poursuites judiciaires. Toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande. En application de l'article 27 de la loi du 06 janvier 1978, relative à l'informatique et aux libertés, vous devez savoir que les formulaires que vous avez remplis ou les informations qui vous seront demandées peuvent faire l'objet d'un traitement informatique. Les informations collectées sont destinées à la Mairie de Villiers-le-Bel. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives que vous pouvez exercer auprès du Maire de Villiers-le-Bel.*

Reconnait l'exactitude des informations communiquées

A.....

Signature du demandeur

Le .....

## Pour connaître votre tarif

Six tranches tarifaires ont été créées en fonction de vos ressources mensuelles							
	Quotient par mois	A	B	C	D	E	F
		de 0 à 300 €	de 301 à 450 €	de 451 à 600 €	de 601 à 750 €	de 751 à 900 €	sup. à 900 €
Restauration	Repas	1,55 €	1,85 €	2,10 €	2,40 €	2,65 €	3,10 €
Accueils périscolaires	Pré	0,80 €	1,05 €	1,30 €	1,50 €	1,85 €	2,10 €
	Post (goûter inclus) et étude/post	1,05 €	1,30 €	1,55 €	1,80 €	2,05 €	2,30 €
Accueil de loisirs (réservation vacances)	Demi-journée réservée	1,85 €	2,10 €	2,35 €	2,60 €	2,85 €	3,15 €
	Demi-journée sans réservation	2,80 €	3,15 €	3,55 €	3,95 €	4,35 €	4,80 €
	Journée réservée (sans repas)	3,70 €	4,20 €	4,70 €	5,15 €	5,65 €	6,20 €
	Journée sans réservation	5,00 €	6,30 €	7,00 €	7,75 €	8,50 €	9,40 €

2

### AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU

DETAIL DES REVENUS

	Vous	Conjoint	
Total des salaires et assimilés (2)	XXXXX	XXXXX	
Déduction 10% ou frais réels	XXXXX	XXXXX	
Abattement de 20%	XXX	XXX	
Salaires, pensions, rentes nets	XXX	XXX	
REVENU BRUT GLOBAL			XXXXX
... REVENU IMPOSABLE ...			XXXXX
IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME (14)			XXXXX
REDUCTIONS D'IMPOT (15)	Déclaré	Retenu	Réduction
Emploi salarié à domicile	XXX	XXX	XXX
Forfait scolarité : Nombre d'enfants			
Montant de la réduction d'impôt			
Déclaration en ligne et moyen de paiement automatique (18)			
TOTAL DES REDUCTIONS D'IMPOT (20)			XXX
Impôt sur le revenu net avant corrections			XXX
Compte tenu des éléments que vous avez déclarés, le total de votre imposition nette à recouvrer est de			= XXXX
Votre taux d'imposition est de (24):			5,01%
*****			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence (25):			XXXXX 1
LA SUITE DE VOTRE AVIS FIGURE SUR LA PAGE SUIVANTE			
SITUATION DU PROPRIÉTAIRE	M		
CAS PARTICULIER			
ANNÉE DE MISE EN LOCATION	2		
ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS			
DONT ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS			
ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS			
DONT ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS			
ENFANTS MAJEURS ELIGIBLES			
ENFANTS MARIÉS			
PERSONNES À CHARGES			
PERSONNES À CHARGES			
REVENUS ALTERNÉS			
N° FIP : 95			3,00 2

Divisez votre revenu fiscal de référence (1) annuel par votre nombre de parts (2), puis redivisez par 12 pour obtenir votre tranche de ressources mensuelles. Reportez vous ensuite au tableau en haut de la page.

Exemple : vous êtes un couple avec deux enfants, vos revenus fiscaux de référence 2019 ont été de 12 900 pour 3 parts. Le calcul est donc le suivant :  $12\ 900 / 3 / 12 = 358,33 \text{ €}$ . Vos tarifs sont donc ceux de la colonne B.

*Si ce dossier est incomplet, le tarif F sera systématiquement appliqué.*